

N°138
mars 2012

profil

magazine



J'ÉTUDIE à Oullins !

dossier p.5

fiscalité

- Fiscalité locale :
le juste choix

p.8

culture

- Viens danser
i.n_o.u.t.² le retour !

p.15

Ville
d'Oullins
www.ville-oullins.fr





Inauguration de La Flamme

Le 9 février, de nouveaux locaux, bureaux et entrepôts ont été inaugurés en présence du sénateur-maire François-Noël Buffet. Ils accueilleront de nouvelles entreprises qui viendront renforcer le pôle économique de la Saulaie.



Des vacances à la Mémo

Pour les vacances de février, la Mémo proposait des activités autour de l'image. Les jeunes à partir de 10 ans ont participé à des ateliers photo et dessin animé.



Profil n°138,
mars 2012

Sommaire

Arrêt sur images	2
Édito	3
Vœux 2012	4
> Conseil municipal du 9 février 2012	
Dossier	5-7
> J'étudie à Oullins	
Oullins au quotidien	8-9
> Fiscalité locale : le juste choix	
> Réussir à l'école publique	
> Voyage seniors : Les balcons du lac d'Annecy	
La ville bouge	10
> Autour de la place Kellermann	
> De nouveaux espaces publics !	
Environnement	11
> Agenda 21, c'est parti !	
> Classe iris : À la découverte de l'iriseriaie	
Économie et emploi	12
> Entrepreneurs à découvrir	
> Jobs dété : Cherchez pour trouver !	
Solidarités actives	13
> Benvenuti a Torino !	
> Enfance jeunesse : Pour aller plus loin	
Sports, loisirs & culture	14-15
> Des enfants sur scène et à l'écran	
> Slam : Accros aux mots	
> Avez-vous du cœur ?	
> Viens danser : i.n._o.u.t.² le retour !	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Laure Accadia (service communication)
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux
Régie publicitaire Spécifique (04 37 91 69 50)
Mise en page Service communication-imprimerie
Maquette Anatome
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79

Oullins est aussi une ville étudiante

...

L'enseignement supérieur à Oullins constitue à la fois une marque d'attractivité pour notre ville et une chance pour nos jeunes.

Nouvelle venue, ÉCohlCité qui formera des peintres muralistes dès la rentrée prochaine, sera située dans le parc Chabrières. C'est une installation que nous avons fortement soutenue et nous avons, pour cela, entrepris des travaux d'aménagements dans la Maison Arlès-Dufour, le bâtiment occupé par CitéCréation. La Maison Arlès-Dufour sera donc entièrement dédiée à l'art mural. La création de cette école marque un pas supplémentaire dans le développement de cette entreprise oullinoise et permet de pérenniser sa présence sur notre commune. Je suis heureux qu'Oullins puisse bénéficier d'un enseignement artistique d'une telle qualité.

Mais l'enseignement supérieur à Oullins va bien au-delà de cette seule école. Trois autres établissements proposent des formations post-bac de grande qualité dans le domaine commercial, industriel ou encore la préparation aux grandes écoles. Cette offre de formation permet non seulement à de jeunes Oullinois de poursuivre leurs études supérieures sur place, mais aussi d'attirer dans notre ville de nouveaux étudiants. De ce fait, nous avons étudié les moyens



François-Noël BUFFET
Sénateur-Maire

d'améliorer leurs conditions de logement. Nous nous sommes par exemple associés à ESDDES pour mettre en place des logements intergénérationnels. Prochainement, nous allons permettre l'installation d'une résidence étudiante à proximité de la faculté de médecine (Hôpitaux Lyon Sud).

Si la Ville ne peut pas décider de l'implantation de tel ou tel établissement d'enseignement supérieur, elle peut et doit néanmoins offrir les meilleures conditions d'exercice de leur activité et les meilleures conditions de "vie" au personnel et aux élèves. Amélioration de l'accessibilité, développement des transports, offre de loisirs, mise à disposition d'une médiathèque... sont autant d'éléments faisant d'Oullins une ville à vivre en tant qu'étudiant. Ces préoccupations seront bien entendu au cœur de la réflexion sur l'aménagement du futur éco-quartier ●

le mandat EN ACTION...



Début des travaux de réhabilitation de l'école Jules-Ferry (Bussière)

07/2010



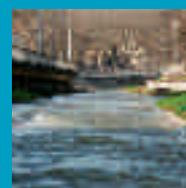
Visite du tunnel du métro entre Oullins et Gerland

10/2011



Forum de restitution de l'Agenda 21

02/2012

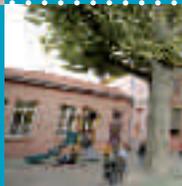


Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins

2013

05/2010

Lancement du nouveau site internet de la Ville. Rendez-vous sur www.ville-oullins.fr



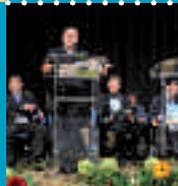
10/2010

Ouverture de la Mémo, médiathèque municipale



12/2011

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



2012

Chantier d'élargissement et de confortement des berges de l'Yzeron





Conseil municipal du 9 février 2012

Les principaux sujets à l'ordre du jour

Enfance et jeunesse

- > Approbation du Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône (CAF). Ce contrat d'objectifs et de cofinancements vise à assurer une continuité d'interventions et de services pour les enfants et les jeunes.
- > Participation de la commune aux frais scolaires pour l'accueil d'enfants oullinois dans les écoles des communes du sud-ouest lyonnais : 462 € pour les enfants accueillis en maternelle et 231 € pour les enfants accueillis en élémentaire.

Subventions

- > Attribution des subventions aux associations et structures para-municipales pour un montant de 1 265 144 €.
- > Avenant aux conventions de financement pour les associations bénéficiaires en 2012 de subventions supérieures à 23 000 € : ACSO, ALAEO, Amicale du personnel, CASCOL, EHO, La Fraternelle, Ludothèque, Mission locale, MJC, Music 85, Oullins Entr'aide, Patronage Laïque d'Oullins, PLIE Sud-Ouest Emploi.

- > Attribution de crédits non affectés : 13 689 € pour le secteur éducatif ; 739,94 € pour l'accueil en centre de loisirs.

Fiscalité (voir page 8)

- > Maintien des taux d'imposition pour la 8^e année consécutive.
- > Taxe d'habitation : institution d'un abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides.
- > Exonération temporaire de taxe sur le foncier bâti pour les propriétaires effectuant des dépenses afin de rendre leur logement plus économe en énergie.

Divers

- > Dépôt d'une déclaration préalable pour la transformation d'un logement vacant situé dans le chalet ouest du parc Chabrières en local associatif.
- > Achat d'œuvres : dessin original de Victor Orsel représentant une eucharistie ; tableau "Le fond du jardin" de l'artiste Roger Vivier, membre de l'Entente des peintres oullinois.

civisme

Actuellement l'Yzeron est entièrement gelé. J'ai fait une promenade cet après-midi du Pont d'Oullins au pont de la Saulaie : sur l'Yzeron gelé nous voyons des bouteilles de bière, un vélo avec une roue en moins, plus loin une roue de vélo, plus loin un pneu, etc. Croyez-vous que nous arriverons à des berges propres et agréables un jour ?

Renée V.

Il est en effet fort dommageable que des personnes jettent ainsi des déchets sur l'espace public.

Nous en avons avisé le service gestionnaire de la Compagnie Nationale du Rhône.

premiers secours

Je tenais à vous féliciter et vous remercier pour l'initiation aux gestes de secours dispensée samedi dernier à la Maison des sociétés. C'est une très bonne initiative ! Nous n'étions pas nombreux, c'est dommage, mais chacun était intéressé par cette mini-formation [...].

Jean-Philippe G.



Franck Cottet : nouveau conseiller municipal

À l'occasion du conseil municipal de février, Franck Cottet a rejoint l'équipe municipale. Cet ingénieur de 47 ans est la fois formateur et consultant en maintenance industrielle. Il est installé à Oullins depuis 2000.



J'ÉTUDIE À OULLINS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉCohlCité

> Diplôme en art mural, fresque monumentale, trompe-l'œil architectural, décoration et design urbain (bac +3)

Chabrières

> BTS Maintenance industrielle en formation initiale ou en apprentissage (bac +2)
> BTS Comptabilité et gestion des entreprises (bac +2)

Les Chassagnes

> BTS Management des unités commerciales en formation initiale ou en alternance (bac +2)
> BTS Négociation et relation client en alternance (bac +2)

Saint-Thomas d'Aquin

> BTS Comptabilité et gestion des organisations (bac +2)
> Diplôme général de comptabilité en alternance (bac +3)

© CitéCréation

Vous avez des rêves, des envies, des ambitions...

Alors que les épreuves du baccalauréat se rapprochent, il est déjà temps pour les élèves de terminale de se renseigner sur les formations et de faire le choix difficile de l'orientation. À Oullins, quatre établissements s'investissent dans l'enseignement supérieur.

Vous découvrirez dans ce dossier le panorama des formations qu'ils proposent.

Formations : faites votre choix !

Pour la Ville, accueillir des étudiants est un gage de dynamisme et de développement. L'offre de formations s'étoffe à la rentrée 2012, qui verra arriver les premiers étudiants d'ÉCohlCité. La première école internationale de peintres muralistes est un projet exceptionnel qui allie l'excellence de CitéCréation en peinture murale et celle de l'école Émile Cohl en enseignement artistique. Installée à la maison Arlès-Dufour, parc Chabrières, elle a pour objectif de former des peintres muralistes en trois ans. Le rythme est soutenu (40 heures de cours par semaine) et le programme alléchant : anatomie artistique, process de création, histoire de l'architecture, des hommes et des villes, travail sur

site... Cette formation vient conforter la variété des études proposées à Oullins. Ainsi, les étudiants ont le choix entre huit formations accessibles directement après le bac. Les efforts faits pour aménager la ville et la future arrivée du métro attireront certainement de nouveaux étudiants et permettent d'ores et déjà aux établissements de développer leurs activités. C'est ainsi que le lycée Saint-Thomas d'Aquin propose une nouvelle formation en partenariat avec le CNAM, accessible par la ligne B du métro. De même, CitéCréation partage son activité entre Oullins, le siège historique de l'entreprise, et ses ateliers à Gerland ●

SAINT-THOMAS D'AQUIN

Mise sur la comptabilité

Le BTS Comptabilité Gestion des Organisations (CGO) de Saint-Thomas d'Aquin a fêté son 20^e anniversaire en octobre 2011. Depuis sa création en 1991, près de 500 étudiants sont passés sur ses bancs.

La formation accueille jusqu'à 20 étudiants chaque année. "Notre établissement privilégie les petits effectifs, ce qui nous permet d'apporter une écoute attentive à chaque élève. C'est l'un de nos points forts, avec le cadre de travail propice aux études. Nous avons l'avantage d'être proche de Lyon, tout en ne subissant pas les désagréments d'une grande ville", précise Olivier Desseigne, responsable du BTS.

Le programme pédagogique équilibré entre matières techniques et générales permet à

Hélène, étudiante en 1^{re} année de BTS CGO

"Après une terminale STG (Sciences et Techniques de Gestion), je me suis naturellement tournée vers le BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. Nous étudions le droit des entreprises, la comptabilité, la fiscalité, l'économie... Et nous finissons l'année par un stage en entreprise. Le rythme est assez soutenu avec 35 h de cours par semaine et six BTS blancs dans l'année. Mon objectif est d'obtenir le Diplôme de Comptabilité et Gestion pour travailler dans l'expertise comptable.

En ce qui concerne la vie étudiante, c'est vrai que nous sommes dans un lycée, mais nous avons nos points de rencontres entre étudiants et dès la rentrée prochaine, nous serons installés dans le nouveau bâtiment consacré aux BTS."



ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études en comptabilité, contrôle de gestion, marketing, finance... C'est le cas de 85 % des diplômés du BTS CGO. La plupart d'entre eux se dirigent ensuite vers le Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) qui forme les experts comptables. Partant du constat que les comptables sont de plus en plus recherchés sur le marché de l'emploi, l'établissement lance en septembre une formation

DGC-DCG en alternance, sous contrat de professionnalisation, en partenariat avec le CNAM (Centre National des Arts et Métiers). Accessible après le BTS CGO, cette formation délivrera un diplôme bac +3 ●

Renseignements

56 rue du Perron
Tél. 04 72 66 33 66
www.st-thom.com



Sup' Chassagnes forme des profils commerciaux

Deux formations bac + 2

Sup'Chassagnes propose deux BTS, alliant des matières générales à des enseignements professionnels (gestion de la relation commerciale, informatique, communication, management). Le BTS Management des unités commerciales (MUC) peut s'effectuer en formation initiale comme en alternance. Il mène aux postes de manager de rayon, responsable de clientèle, chef d'agence commerciale, superviseur...

Le BTS Négociation et relation client (NRC) s'effectue uniquement en alternance et permet ensuite de travailler comme ani-

mateur des ventes, négociateur, commercial, ou encore responsable de secteur.

Relations aux entreprises

Sup'Chassagnes a engagé des partenariats avec plusieurs entreprises (Auchan, BNP Paribas, Botanic, Voisin, Renault) et dans le cadre de l'association des entreprises du Sud-Ouest Lyonnais (Clauger, Ecolaser, Ford...). Chaque année en novembre, l'établissement organise une journée de recrutement pour la recherche de stage avec les entreprises partenaires. Environ 80 % des étudiants trouvent leur stage par cet intermédiaire.

Un tremplin vers l'avenir

Les BTS des Chassagnes sont reconnus pour leur taux de réussite (plus de 90 % chaque année pour le BTS MUC, 100 % en 2011 pour le BTS NRC). Environ 10 % des étudiants se lancent dans la vie active à la sortie des Chassagnes et 90 % poursuivent leurs études, essentiellement en licences professionnelles (marketing, vente, qualité, etc.) ou en écoles de commerce. Pour les étudiants en deuxième année de BTS, l'établissement propose un stage intensif de préparation aux concours de ces écoles ●

Renseignements

13 chemin des Chassagnes
Tél. 04 37 22 59 72
www.leschassagnes.com



Chabrières : deux BTS à découvrir

Rencontrez les étudiants et professeurs lors de la journée portes ouvertes de la cité scolaire Chabrières, le samedi 10 mars, de 9 h à 12 h.

9 chemin des Chassagnes

Renseignements :
Tél. 04 72 39 56 56

Le pôle BTS de la cité scolaire Chabrières a une capacité de formation de 120 étudiants. C'est le seul établissement public d'enseignement supérieur de la commune.

Le BTS Maintenance industrielle permet d'accéder au métier de technicien supérieur dont la compétence s'appuie sur une bonne connaissance des systèmes automatisés, des équipements électriques et mécaniques. Il peut s'effectuer en formation initiale ou en apprentissage. Les étudiants en 2^e année ont la possibilité de suivre une préparation au concours INSA

(Institut National des Sciences Appliquées). Le BTS Comptabilité et gestion des organisations permet aux étudiants d'acquérir les techniques comptables, connaître l'entreprise, maîtriser les problèmes de gestion et l'outil informatique. "Les formations que nous proposons offrent des débouchés sur des secteurs porteurs. Nos étudiants peuvent choisir de continuer leurs études ou d'entrer directement sur le marché du travail", précise le proviseur Dominique Grosjean ●

Admission post-bac

Ce site Internet répertorie l'ensemble des formations sur le territoire national. Jusqu'au 20 mars, tous les élèves de terminale souhaitant poursuivre leurs études doivent valider leurs choix de formations à partir de ce site.

Renseignements
www.admission-postbac.fr

CIO

Le Centre d'information et d'orientation propose un accompagnement par des conseillers d'orientation, et des informations sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.

Renseignements
Cité scolaire Chabrières
9 rue des Chassagnes
Tél. 04 78 50 17 40

BIJ

Le Bureau Information Jeunesse accueille, informe et oriente les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Renseignements
10 rue Orsel
Tél. 04 72 39 74 70

Logements

> Le permis de construire pour la création de logements pour les étudiants de la faculté de médecine est en cours d'instruction.

> Testez la cohabitation intergénérationnelle !
ESDES : Tél. 04 72 32 50 48

ÉCohlCité pour murs du monde

Rencontre avec Gilbert Coudène, directeur de CitéCréation, co-directeur d'ÉCohlCité, et Jean-Paul Flipo, président du conseil d'administration d'ÉCohlCité.



Comment le projet d'ÉCohlCité a-t-il vu le jour ?

Comme beaucoup de nos confrères dans plusieurs pays, CitéCréation fait face à une demande importante à laquelle nous ne pouvons répondre, faute de peintres muralistes disponibles. Il y a un gisement d'emplois énorme en France et à l'international. Il est donc nécessaire pour nous d'appuyer ce métier sur une formation solide afin de le structurer et de le pérenniser. Le rapprochement avec l'école Émile Cohl s'est fait naturellement. Les deux structures se sont créées il y a une trentaine d'années et ont toutes les deux su acquérir une forte notoriété dans leurs activités respectives. De plus, plusieurs recrues de CitéCréation étaient déjà issues d'Émile Cohl.

Parlez-nous du métier de peintre muraliste.

C'est certainement le plus vieux métier du monde ! Il s'exprime à travers toutes les époques et dans le monde entier : en ce sens il est universel. C'est un métier passionnant qui permet de voyager, de rencontrer différentes civilisations toutes aussi riches les unes que les autres. Chaque projet amène

un sujet différent, un certain mode d'approche de l'habitat. Il faut savoir écouter, comprendre, traduire une pensée. Pour autant, ce métier ne convient pas à tout le monde : travailler à l'extérieur, sur des surfaces monumentales, c'est être exposé au bruit, aux conditions météorologiques, au vertige...

Que souhaitez-vous transmettre aux étudiants ?

Un savoir-faire bien sûr, mais aussi une certaine philosophie, un savoir-être. Nous sommes plus artisans qu'artistes, dans le sens où nous ne travaillons pas pour l'expression de nous-mêmes, mais au service des autres : nous exprimons la voix des habitants, la mémoire et l'identité des lieux. Nous considérons que les murs sont la peau des habitants. Nous avons donc une responsabilité : faire en sorte que leurs murs soient remarquables et transformer la honte en fierté ●

Renseignements
ÉCohlCité, maison Arlès-Dufour, parc Chabrières
Tél. 04 78 56 35 82
www.ecohlcite.com

Fiscalité locale : le juste choix

Lors du conseil municipal du 9 février, les élus ont approuvé deux nouvelles mesures fiscales, ainsi que le maintien du taux d'imposition concernant les impôts locaux. De nouveaux efforts de la commune pour plus de solidarité.

Conforter le pouvoir d'achat des ménages
Comme annoncé lors du vote du budget prévisionnel en fin d'année 2011, la commune a adopté le maintien du taux d'imposition à 24,17 % pour la 8^e année consécutive, maintenant son ambition de ne pas augmenter les impôts. Pour l'équipe municipale, "il s'agit d'un effort conséquent qui résulte d'un vrai choix politique et social, impliquant un effort conséquent des services de la Ville. Cette discipline budgétaire permet de maintenir un haut niveau d'investissement pour les projets de la Ville".

Affirmer la solidarité de la commune avec les personnes en situation de handicap

Dans la droite ligne de son engagement, l'équipe municipale a voté l'abattement de 10 % qui s'applique sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides. Pour en bénéficier, il faut qu'au moins une personne du foyer soit :

- titulaire de l'allocation supplémentaire,
- titulaire de l'allocation pour adulte handicapé,
- atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence,
- ou titulaire de la carte d'invalidité.

Il est prévu que cette mesure profite aux deux parents d'un enfant handicapé en cas de séparation.

Favoriser les économies d'énergie

La Ville prévoit une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 50 % sur 5 ans selon les conditions suivantes :

- le logement doit être achevé avant le 31 décembre 2008,
- il doit avoir fait l'objet de dépenses d'équi-



"Nous défendons le pouvoir d'achat des Oullinois en n'augmentant pas les impôts pour la 8^e année consécutive ! Cela est très important, surtout en temps de crise.

Nous affirmons notre politique solidaire et environnementale en votant de nouvelles mesures fiscales en lien direct avec l'Agenda 21 de la Ville (enjeux 3 et 6) ."

Jean-Pierre Scappaticci
Conseiller municipal
délégué aux finances

pement permettant de réduire la consommation d'énergie (chaudières à basse température ou à condensation, matériaux d'isolation thermique, équipements de production d'énergie, de raccordement à un réseau de chaleur ou de récupération d'eaux pluviales),

- ces dépenses doivent être supérieures à 10 000 € sur l'année de référence ou à 15 000 € sur les trois dernières années ●

|||  Renseignements
www.ville-oullins.fr



Vos démarches

Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, il faut en faire la demande avant le 31 décembre auprès du Centre des impôts Lyon Sud (accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h ou sur rendez-vous) :

165 rue Garibaldi
BP 3151
69401 Lyon cedex 03

Tél. 04 78 63 21 37

Réussir à l'école publique

Par Nathalie Greppo-Chaignion, inspectrice de l'éducation nationale :

"Réussir à l'école publique" est une action qui mobilise, depuis trois ans, tous les enseignants de la circonscription d'Oullins. Elle se déroulera le samedi 17 mars de 10 h à 12 h. Les écoles publiques seront grandes ouvertes. Tous les projets pédagogiques internes à l'école, au groupe scolaire ou partenariaux seront présentés et valorisés, car si le premier éducateur de l'enfant reste ses parents, la construction du devenir élève appartient bien à une communauté éducative élargie où l'école joue un rôle fondamental. L'école évolue, le concept de réussite pour chacun a remplacé celui de réussite pour



tous. Rencontrer les enseignants, échanger sur les pratiques professionnelles développées au sein de l'école, sur des projets fédérateurs mis en place, sont des moyens efficaces pour renforcer la mise en réseau école-famille. C'est ensemble que nous réussissons l'éducation de vos enfants et celle de nos élèves. Nous vous attendons nombreux pour vous faire partager notre engagement" ●

Préinscriptions scolaires

Cette formalité concerne les enfants qui entrent en école maternelle publique en septembre et les nouveaux arrivants. Elle peut s'effectuer jusqu'au 27 mars, auprès du service scolaire de la mairie ou par courrier.

Pièces à fournir : livret de famille, justificatif de domicile et jugement de divorce le cas échéant, et fiche de renseignements téléchargeable sur www.ville-oullins.fr.

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements de printemps organisée par l'ACSO (centre social), est l'occasion de vendre et d'acheter des vêtements pour l'été.

Dépôt des articles le mardi 6 mars, vente le mercredi 7 et le jeudi 8 mars, à la salle Collovray, 7 rue Parmentier.

Femmes d'exception

À l'occasion de la journée internationale de la femme, la Ville et l'association Femmes d'Action et Managers, organisent une conférence "Sur les traces de femmes d'exception".

i **Rendez-vous**
Jeudi 8 mars à 18 h 30
Théâtre La Renaissance
10 rue Orsel



VOYAGE SENIORS Les balcons du lac d'Annecy

Prenez l'air ! Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux seniors de partir en voyage à Sévrier, au bord du lac d'Annecy. Ce séjour de 8 jours et 7 nuits se déroulera du 23 au 30 juin. Vous serez logés aux "Balcons du Lac d'Annecy", un village de vacances bénéficiant d'une vue imprenable sur le lac et les sommets des Alpes. Deux sorties sont proposées : la visite guidée du vieil Annecy pour découvrir les trésors architecturaux et historiques de cette ville alpine surnommée "la petite Venise savoyarde", ainsi qu'une journée à Chamonix, capitale de l'alpinisme au pied du Mont-Blanc et des glaciers, avec la visite du musée alpin. Des journées de temps libre sont prévues au village de vacances. Au programme : balades

en forêt, animations (pétanque, jeux de société...), piscine, terrasse avec vue... Ce sera une vraie bouffée d'oxygène ! Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous vite car les places sont limitées ●

Renseignements et inscriptions :
CCAS – Hôtel de Ville – Tél. 04 72 39 73 13
Date limite des inscriptions : 15 avril
Tarifs : de 232 € à 412 €, selon situation fiscale (possibilité de régler en plusieurs fois)
Forfait tout compris : transports, hébergement en chambres doubles, pension complète, animations et visites...



Autour de la place Kellermann

Du changement en perspective !

Après la construction de l'hôtel restaurant Campanile, les voiries qui l'entourent doivent être rénovées. Les travaux ont débuté fin février et devraient durer un mois. Ils sont assurés par le Grand Lyon pour un budget prévisionnel de 275 000 €.

Les rues Pierre-Baudin et Élisée-Reclus accueilleront neuf nouvelles places de stationnement ainsi que des places accolées à l'hôtel, réservées à la livraison et aux taxis. Les trottoirs seront entièrement repris autour du Campanile. À l'angle de la place Kellermann et de l'avenue Jean-Jaurès, une voie d'accès

à l'hôtel pour les pompiers sera créée. De l'autre côté de la place, devant la maison des associations du docteur Chopin, la rue Louis-Normand sera mise en double sens.

Enfin, la Ville a investi près de 87 000 € pour remplacer l'éclairage.

Après l'enfouissement des réseaux et la suppression provisoire des toilettes publiques, un projet d'aménagement de la place est à l'étude. Comme pour le réaménagement de la Grande rue, il sera mis en œuvre après le processus de concertation avec les habitants qui sera effectué dans les prochains mois ●

Enquête publique

L'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le projet de pôle multimodal, se tiendra du mardi 13 mars au lundi 16 avril. Le dossier de consultation est mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence le mercredi 21 mars, de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel de Ville.

Renseignements

dossier consultable sur www.grandlyon.com

Rue du Bel-Air

Depuis le 25 janvier et jusqu'à fin mars, la rue du Bel-Air fait l'objet de travaux d'assainissement et d'eau potable. La Ville organise une réunion de concertation sur le projet de réaménagement, le samedi 10 mars à 11 h, rue du Bel-Air.

Réaménagement de la Grande rue

Le mois de mars marquera le lancement de la consultation des entreprises de travaux pour le réaménagement de la Grande rue.

Le chantier devrait débuter cet été.

De nouveaux espaces publics !

La Ville réalisera l'aménagement de deux espaces publics majeurs entre avril et juillet.



À la Camille

Au-dessus du parking souterrain de la Camille, un espace paysager verra le jour, pour un budget prévisionnel de 283 000 €. Treize arbres et 90 arbustes d'essences variées égayeront ce jardin de ville, agrémenté de plusieurs bancs.

Le passage des vignes, reliant la Grande rue au parking de la Camille et desservant ce nouvel espace, sera réaménagé.

Espace Yzeron Sémard

C'est face à l'esplanade de la Mémo, entre la rue Pierre-Sémard et l'Yzeron, que la Ville entreprendra l'aménagement d'un espace public, pour un budget prévisionnel de 390 000 €. Au pied du nouvel immeuble, une esplanade en béton sablé de 290 m² dominera une partie basse composée d'une esplanade en béton et galets sciés et d'un espace vert. Ces deux parties seront reliées par un escalier.





Agenda 21, c'est parti !

Le 2 février, de nombreux Oullinois étaient présents pour le forum de restitution de l'Agenda 21, qui marque le lancement de ce programme de développement durable.

Pour la restitution de son Agenda 21, démarche participative pour le développement durable engagée il y a deux ans, la Ville a organisé un forum sous forme de tables rondes autour des enjeux d'Oullins.

Aux côtés des élus, plusieurs experts ont enrichi les débats : Alain Bonnafous, professeur émérite et chercheur, sur la question des modes doux ; Béatrice Vessiller, présidente de l'Agence Locale de l'Énergie et Laurent Galdemas, directeur France de CSD Ingénieurs, sont intervenus sur le thème du logement et de l'avenir de la Saulaie ; Emmanuel Imberton (CCI*) et Michel Coquillion (CESE*) ont échangé autour de l'économie, et Jean-Louis Héлары, directeur du CERTU*, était invité à la table ronde sur la cohésion sociale et la citoyenneté. Enfin, Philippe Ledenvic, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes, a conclu les débats.

Des initiatives sur le devant de la scène

Chaque table ronde accueillait un acteur oullinois présentant une initiative intéressante : l'action des Compagnons bâtisseurs et leurs chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée, le projet Connexions qui crée du lien social autour d'une activité artistique avec la Seelo notamment, le club des entrepreneurs, le P'tit jardin de la Saulaie et l'éducation à l'environnement. Ces interventions ont montré que les Oullinois et la Ville s'engagent déjà sur des actions de développement durable.



Et maintenant ?

Comme l'a rappelé François-Noël Buffet, "il faut désormais faire vivre l'Agenda 21 en mettant en œuvre les actions sur lesquelles l'équipe municipale s'est engagée et en créant les conditions de son évaluation et de son évolution dans le temps".

Pour connaître ces engagements, l'Agenda 21 est à votre disposition en mairie et sur le site www.ville-oullins.fr ●

* CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CESE : Conseil économique, social et environnemental

CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

CLASSE IRIS

À la découverte de l'iriseraiie

C'est autour de l'iriseraiie que la Ville a créé sa principale manifestation culturelle : la Fête de l'iris. Aussi, elle a souhaité proposer cette année une action pédagogique sur le thème de cette fleur délicate. La "classe iris" suivra donc l'évolution de l'iriseraiie, entre mars et mai. Les vingt-deux élèves en CM2 à l'école Marie-Curie seront accompagnés par

le service parcs et jardins de la Ville pour découvrir le travail des jardiniers. La FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) animera quatre séances autour de la découverte du parc Chabrières et de son écosystème et proposera un travail artistique ou des balades sensorielles en fonction de la floraison.

Les enfants retranscriront leur expérience dans un blog créé avec l'aide de la Mémo. Vous pourrez ainsi suivre leurs aventures ●

Blog
classeiris.tumblr.com

Ouverture des parcs

À partir du 1^{er} avril, les parcs publics ouvrent leurs portes plus tôt le matin et ferment plus tard le soir :

> Parc Chabrières :
7 h - 22 h (les samedis et dimanches, de 8 h à 21 h

> Parc du Prado :
6 h 45 - 21 h 30

> Parc naturel de l'Yzeron :
7 h - 21 h

> Parc de la salamandre (PPE Bussière) : les samedis et dimanches, de 7 h à 20 h 45.

Par ailleurs, le passage Anthonioz-de-Gaulle sera ouvert de 6 h 30 à 20 h 30.

Plantations

Le service parcs et jardins de la Ville procède à de nombreuses plantations entre février et mars : magnolias, poiriers et pruniers à fleurs, chênes, buis, rosiers, hortensias, passiflores, chèvrefeuilles... De quoi inspirer l'arrivée du printemps.

Rempotez vos plantes

Le P'tit Jardin de la Saulaie propose de vous aider à rempoter vos plantes d'appartement, les samedis 14 et 21 avril de 10 h à 17 h au 67 rue Pierre Sémar. Terreau et conseils fournis !

Renseignements
Tél. 06 20 43 43 61
ou 06 69 76 79 86

Entrepreneurs à découvrir

La première édition du salon 100 % services, 100 % différents aura lieu le jeudi 15 mars à la salle des fêtes.

Ce salon de proximité réunit plus de 25 entrepreneurs indépendants qui ont en commun de faire partie d'une coopérative d'activités implantée dans le Grand Lyon. Divers secteurs du service aux entreprises seront représentés : consultant en ressources humaines, graphiste, formateur en éco-conduite, société de nettoyage... Ce rendez-vous permettra aux entreprises et aux collectivités du Grand Lyon de rencontrer et d'échanger avec ces professionnels



à travers des conférences, présentations et démonstrations, des témoignages clients et une table ronde. Des espaces de rencontres individualisés sont également prévus ●

Rendez-vous

Jeudi 15 mars de 12 h à 20 h
Salle des fêtes du parc Chabrières
www.100pour100services.com

EN BREF

Trophées de l'entreprise

Les trophées de l'entreprise du Sud Ouest Lyonnais valorisent des actions de développement durable. Ils concernent toutes les entreprises sans critères de taille ou de domaine d'activité. Pour participer, il suffit de remplir un dossier téléchargeable sur le site de la Ville et de le retourner avant le 16 mars au service développement économique

Renseignement

www.ville-oullins.fr
Tél. 04 78 50 71 89

Le Campanile recrute

Le nouvel hôtel restaurant Campanile, situé place Kellermann, recrute sur les postes suivants : cuisinier, plongeur, serveur, employé polyvalent de nuit, réceptionniste, sous-directeur, adjoint de direction.

Renseignement

Service emploi
Tél. 04 78 50 71 89



JOBS D'ÉTÉ

Cherchez pour trouver !

À l'arrivée du printemps, les propositions de jobs fleurissent. C'est le bon moment pour commencer à chercher un petit boulot pour l'été. Du 16 au 23 mars, le service jeunesse vient à la rencontre des lycéens pour les renseigner sur le sujet, leur proposer des offres d'emplois et répondre à leurs questions : comment trouver un job avant 18 ans ? Quels sont les secteurs qui recrutent ?, etc.

Par ailleurs, le Bureau Information Jeunesse et le service emploi de la Ville organisent une journée jobs d'été le 4 avril dans les locaux du BIJ. Plusieurs stands sont prévus : aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, législation du travail. Plusieurs organismes seront présents, dont l'Association lyonnaise pour l'insertion par l'emploi saisonnier (ALPIES), l'association Temps jeunes (organisatrice de colonies de va-

cances), ou encore le club Teli qui pourra vous renseigner sur les jobs à l'étranger ●

Renseignements

Bureau Information Jeunesse
10 rue Orsel
Tél. 04 72 39 74 70

Permanences dans les lycées

Lycée Professionnel Orsel : vendredi 16 mars, de 11 h 30 à 13 h 30

Lycée Joseph-Marie Jacquard : lundi 19 mars, de 11 h 30 à 13 h 30

Lycées Chabrières et Edmond Labbé : mardi 20 mars, de 9 h 30 à 13 h 30

Lycée Saint-Thomas d'Aquin : jeudi 22 mars, de 11 h 30 à 13 h 30

Lycée Les Chassagnes : vendredi 23 mars, de 11 h 30 à 13 h 30

Journée jobs d'été au BIJ

Mercredi 4 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Benvenuti a Torino !

Quatre Oullinois ont participé à un échange à Turin. Ils sont rentrés ravis, des idées plein la tête !

Du 1^{er} au 5 février, Marlène, Shaïf, Ismahane et Chaïma sont allés à la rencontre des Turinois et des initiatives de quartiers. Avec la délégation des habitants du Grand Lyon (Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne), ils ont été logés dans un hôtel développant un projet social de logements à bas coût. Ils ont bravé le froid et la neige pour visiter un parc et ses jardins individuels, une ancienne ferme reconverte en centre multiculturel, et aller à la rencontre d'un comité de quartier.

"Nous avons visité une friche industrielle

d'une ancienne usine Fiat, cela correspond aux friches SNCF de la Saulaie, c'était intéressant de connaître leur expérience", affirme Shaïf. Quant à Ismahane, elle retient surtout les échanges culinaires au kitchen club, une cuisine professionnelle équipée, mise à disposition des habitants du quartier. Chacun a mis la main à la pâte pour confectionner pizzas, lasagnes et autres délices de la gastronomie italienne. De quoi satisfaire les curiosités des papilles françaises tout en partageant un moment convivial, propice aux échanges plus informels.

Ces échanges, initiés dans le cadre de la Politique de la Ville, se poursuivront avec un départ à Bruxelles avant l'été et l'accueil d'une délégation Turinoise en octobre ! ●

ENFANCE JEUNESSE

Pour aller plus loin

La signature d'un nouveau contrat enfance jeunesse (2011-2014) entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales permet d'affirmer l'offre de service en direction des enfants et des jeunes Oullinois.

Petite enfance

Le principal objectif de ce nouveau contrat est de développer l'offre d'accueil pour répondre à une demande croissante. Dans ce cadre, la Ville souhaite créer des berceaux supplémentaires à la crèche Arlequin, réaliser un projet de micro-crèche et optimiser certaines structures par la mise en place de la livraison des repas. Par ailleurs, et partant du constat que de nombreuses places sont disponibles chez les assistants maternels, le souhait est d'allouer des moyens supplémentaires au relais d'assistants maternels afin de travailler sur une meilleure



adéquation entre l'offre et la demande de garde et développer l'accompagnement des familles et des assistants maternels.

Jeunesse

La Ville souhaite créer une coordination jeunesse pour son territoire et poursuivre ses actions en direction des jeunes, comme les activités de proximité sur les quartiers du Golf et de la Saulaie, les activités sportives pendant les vacances ou encore l'accueil de loisir des centres sociaux. "Le fait que ce nouveau contrat intègre le volet jeunesse est une véritable reconnaissance des actions que nous développons depuis quelques années", estime Catherine Fleith, adjointe à la famille et à la jeunesse. Un diagnostic sera lancé prochainement afin d'étudier les caractéristiques du territoire et les besoins sur la commune ●

Assistants maternels mode d'emploi

Réunion d'information collective à destination des parents, le mardi 6 mars, de 20 h à 22 h au Pôle petite enfance Bussière, 60 rue du Buisset.

Harcèlement à l'école et sur Internet

Claques, injures, rumeurs... Vous pouvez joindre gratuitement des conseillers-psychologues, des juristes et des conseillers scolaires via le numéro d'appel "stop harcèlement" au 0808 80 70 10, du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Le numéro "net écoute" est joignable au 0820 200 000 pour répondre à toutes vos questions sur le cyber-harcèlement, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Groupe d'entraide

Le GEM Lac'Olade est un lieu d'accueil visant à rompre l'isolement de personnes en fragilité ou souffrance psychique.

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale, le GEM Lac'Olade propose une journée portes-ouvertes le mardi 20 mars, de 9 h à 17 h au 44 rue de la République.

Des enfants sur scène et à l'écran

Connaissez-vous l'histoire de l'énorme Poucet, méchant, menteur et machiavélique ? Et celle de Blanche-Neige, la petite nouvelle de l'école ? Elles vous seront contées fin mars au théâtre La Renaissance, par ceux qui les ont inventées : deux classes de CE1, CE2 et CM1 de l'école Jules-Ferry.

Depuis plusieurs mois, les enfants travaillent avec Sébastien Quencez et Emmanuel Méliz, musiciens intervenants de la Ville, en reprenant le procédé de création de la compagnie La Cordonnerie (Super Hamlet ! au théâtre les 1^{er} et 2 mars). Ils sont donc partis de contes populaires pour les détourner à leur guise et créer de nouveaux personnages. Ensuite, ce fut le moment d'imaginer les scénarios, de travailler l'interprétation des scènes afin de réaliser deux films muets. Alors, c'est tout le travail de sonorisation en direct qui a commencé. Colliers de perles, ustensiles de cuisines, bouteilles en plastique, pe-



Les musiciens intervenants assurent des séances de répétition et de création de bruitages.

tit tambour ramené de voyage, ou même invention personnelle à base de carton et papier... Chaque enfant a trouvé son instrument, qu'il utilise en plus de son corps et de sa voix. Pendant les répétitions, ils travaillent aussi le savoir-être sur scène, l'écoute, la concentration... Pour que l'énorme Poucet et la nouvelle Blanche-Neige prennent vie sur la scène du Théâtre La Renaissance ●

Représentation tout public

Vendredi 23 mars à 19 h

Théâtre La Renaissance

SLAM Accros aux mots

Exprimer ses idées, débrider ses émotions et jouer avec les mots... En mars, deux rendez-vous "slam" vous attendent.

Le 21 mars, les enfants de l'ACSO animeront une « slam session » restituant le travail accompli depuis décembre. Le public est invité à écouter leurs poèmes et interventions verbales.

Par ailleurs, les poètes-auteurs de La Tribut du Verbe vous proposent de slammer en toute impunité à l'occasion de la Nuit du slam, le 23 mars au Clacson. À partir de 18 h 30, tous les mots sont permis ! Slam session, spectacles, tournoi inter-régional,

ponctueront la soirée qui sera, forcément, provocante et piquante, tonique et rythmique. Lors de cette soirée, les murs du Clacson seront recouverts d'un grand dazibao poétique mettant en scène les poèmes transmis par les Oullinois et basés sur les "dix mots" : âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports ●

Renseignements

La Tribut du verbe

www.latributduverbe.com

Slam session
mercredi 21 mars à 14h30
La Mémo (salle de l'Atelier)

Nuit du slam :
vendredi 23 mars à 18 h 30
au Clacson, 10 rue Orsel

RENDEZ-VOUS



Vers le 8 décembre, vous aviez peut-être croisé les chrysalides illuminées, des moulages en scotch d'habitants de la Saulaie, réalisés par la compagnie SKÉMÉE.

Depuis janvier, la compagnie poursuit son travail avec les habitants, en les réunissant chaque semaine pour échanger sur le thème "vivre ensemble à la Saulaie". Ces moments de rencontres font l'objet d'interviews, de vidéos, que vous pourrez découvrir fin mars, lors de deux soirées artistiques et conviviales.

Rendez-vous les 30 et 31 mars à 20h, place de la Convention devant le Centre social de la Saulaie.

Renseignements : Tél. 07 70 62 61 44



Avez-vous du cœur ?

La Fédération française de cardiologie, en partenariat avec la Ville d'Oullins, organise les Parcours du cœur pour vous inciter à bouger et à adopter une hygiène de vie bénéfique pour votre cœur. C'est au parc Chabrières que les Oullinois sont invités à se rendre pour respirer le bon air frais.

Le Parcours du cœur "tout âge" se déroulera le 1^{er} avril de 9 h à 12 h 30. Plusieurs animations permettront de retrouver le plaisir de se dépenser et d'en apprendre plus sur sa santé. Un parcours de marche balisé pourra être effectué en groupe accompagné par un professionnel. Par ailleurs, plusieurs stands d'information et ateliers seront à votre disposition : identification de la masse grasseuse, prise d'hypoglycémie, de la tension artérielle, gestes de premier secours, démonstration d'étirements et renforcement musculaire... Plusieurs associations oullinoises et des pro-

fessionnels de la santé se joignent aux services municipaux pour vous accueillir et vous faire bouger !

Par ailleurs, la Ville organise pour la première fois un "Parcours du cœur enfants" destiné aux scolaires. Le 23 mars de 14 h à 16 h, 150 enfants des écoles Jules Ferry et Jean de la Fontaine se retrouveront au parc naturel de l'Yzeron pour de la marche, de la course mais aussi des jeux. De quoi leur donner envie de pratiquer une activité sportive en leur montrant son côté ludique. À cette occasion, les dessins des écoliers sur le thème "0 cigarettes, 5 fruits et légumes par jour" seront exposés ●

Parcours du cœur "tout âge"

Dimanche 1^{er} avril, de 9 h à 12 h 30
Parc Chabrières, 44 Grande rue



VIENS DANSER i.n._o.u.t.² Le retour !

Le projet i.n._o.u.t. a connu un beau succès à la Fête de l'iris de l'année dernière. Avec quelques Oullinois complices, la Compagnie désoblique a enchanté les spectateurs en apportant couleurs et fraîcheur à la prairie du parc Chabrières.

En 2012, elle revient avec un nouveau projet de déambulation parsemée d'embûches vivantes. Le travail des danseurs et musiciens s'effectuera autour des thèmes de la résonance du corps et de la voix, et des situations quotidiennes de rencontres.

La Compagnie désoblique recherche de nouveaux "complices" : danseurs, musiciens,

enfants, adultes, jeunes et moins jeunes... de 6 à 99 ans ! Ils pourront participer, au choix, aux ateliers autour de la danse, du corps et du mouvement ou à ceux sur les sons et les sonorités du corps. Les "complices" devront s'engager sur 5 ateliers de travail d'1h30 et la répétition générale. Les ateliers sont programmés chaque semaine à partir du 20 mars, hors vacances scolaires.

Serez-vous complices les 12 et 13 mai à la Fête de l'iris ? ●

📍 Renseignements

Tél. 06 15 33 11 19

communication@desoblique.com

Exposition

1, 2, 3 Saulaie

Du 5 mars au 10 avril, plusieurs lieux accueilleront les tableaux réalisés dans le cadre de 1, 2, 3 Saulaie : la CAF, le centre social, l'école, la Mémo, le théâtre, le PIVO et la mairie, mais aussi des commerces (boucherie, café de l'avenue Jean-Jaurès, le magasin "Campagna"...

Auteur Oullinois

Angel publie son premier livre : "Etheline ou le secret des muses", l'histoire d'une petite fée qui cherche à retrouver des pouvoirs magiques. Disponible sur commande auprès des libraires.

Exposition au salon

L'artiste Richard Tisserant organise une exposition autour de la peinture et du métal, au 88 rue Charton. Trois autres artistes sont invités : Anik Todeschini, Céline Bari et Hilda. Vernissage le 9 mars à 18 h ; exposition les 10 et 11 mars de 11 h à 19 h.

Tournoi FF OPEN JS

Tournoi de badminton et de speedminton suivi d'une soirée blackminton, le 24 mars de 13 h à 23 h au gymnase Montlouis, 21 boulevard Général-de-Gaulle. Chacun peut participer. Tél. 06 67 96 75 27

Tournoi d'escrime

Tournoi régional d'escrime, le dimanche 1^{er} avril, de 9 h à 16 h au gymnase Montlouis, 21 boulevard Général-de-Gaulle.

Le débat public sur le "TOP" est lancé

élus socialistes et apparentés



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Hélène POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

Une échéance essentielle pour nous tous dans le dossier du TOP : la saisine dès fin janvier de la Commission nationale du débat public. Décide-t-elle de se saisir du dossier (elle le fera d'ici mars prochain), ce dernier sera déposé en septembre 2012. À partir de là, la commission conduira jusqu'en avril 2013 l'étude du dossier et ouvrira le débat public, dans lequel nous comptons apporter nos réserves et nos exigences vis-à-vis de ce projet et auquel nous vous avons toujours invités à participer. Aux Oullinois aussi d'alimenter le débat en faisant part des aménagements possibles. Les collectivités portant le dossier se positionneront d'ici le mois de juillet de cette même année par rapport aux conclusions de la Commission nationale du débat public.

Vous le savez : Nous avons toujours dénoncé la précipitation électoraliste de certains. Nous avons raison : la mise en service éventuelle du TOP est prévue au plus tôt en 2024. Nous disposons donc bien, comme nous l'avons toujours affirmé, d'un temps de débat et d'un choix raisonné et judicieux.

Aujourd'hui, nous connaissons les principaux axes et principes qui constituent le dossier de saisine de la Commission nationale du débat public. Nous y retrouvons d'ores et déjà les principaux points que nous défendons comme constitutifs du projet, des études et du débat :

- La vocation uniquement urbaine du TOP y sera réaffirmée fortement ainsi que la nécessité de libérer le centre-ville de nos communes, engorgé par la circulation automobile.
- La nécessité de la réalisation par l'État d'un grand contournement de l'agglomération sera rappelée comme indispensable pour détourner le trafic de transit national et international.

Petite enfance

L'offre existante (crèches et assistantes maternelles) ne parvient pas à répondre à la totalité des demandes d'accueil : 271 résolues sur 424 reçues en 2010, et moins bien encore aux demandes occasionnelles particulièrement lorsqu'elles proviennent de familles dont la situation est fragilisée. Alors, nécessité d'amplifier l'effort local : oui... !

À Oullins aussi, place au peuple !

La mairie annonce des travaux sur la Grande rue à partir de cet été. Des travaux sans concertation avec les riverains, ne satisfaisant ni les habitants ni les commerçants et ne résolvant pas les importants problèmes de circulation présents et à venir ! Le tout pour un coût total de 2,8 millions d'euros, en période de réduction des dépenses

C'est du béton pour les plus aisés !

La période récente de grand froid a aggravé la vulnérabilité de beaucoup face à la nécessité de se chauffer. A Oullins, des situations indignes, il y en a ! Comment se chauffer quand les factures de gaz et d'électricité explosent, quand le loyer représente plus de la moitié des revenus ? Pour beaucoup, la pauvreté avance pendant que les profits des

- La priorité au développement des transports en commun sera prise en compte dans le projet lui-même (voirie bimodale) comme sur les voiries de centre-ville, déchargées d'une partie du trafic automobile (couloir bus) et dans le prolongement du métro aux hôpitaux Lyon sud.

- L'étude du franchissement du Rhône en variante sous fluviale, que nous réclamions, sera demandée afin d'éviter la construction d'un immense pont sur le fleuve quel que soit le tracé retenu.

- Trois scénarios seront soumis au débat : une option périphérique courte, une option rocade plus longue, une option tout transport en commun.

Le dossier du TOP, soumis à la commission nationale, prend bien en compte certaines de nos exigences et c'est une première avancée. Il ouvrira un réel débat, celui que nous réclamons de longue date et auquel nous vous engageons à participer : cette démarche participative est une autre avancée.

À l'agitation politicienne, sans projection dans l'avenir, éphémère le temps d'une élection, nous avons préféré formuler des demandes fermes et précises, avancer des propositions et faire part de nos exigences. Dans cet esprit, et parce que nous voulons avec vous et pour vous améliorer les déplacements à Oullins et dans toute l'agglomération lyonnaise, nous poursuivrons une action responsable, déterminée et transparente. Nous vous invitons donc en tant que citoyens à participer activement au débat public dans lequel les élus socialistes d'Oullins seront eux-mêmes acteurs. Vous pouvez compter sur nous : nous vous tiendrons informés des évolutions du dossier et de l'organisation du débat ●

Mais nécessité aussi d'en finir avec une politique nationale au rabais déréglant et déqualifiant, remplaçant l'accueil en maternelle par la formule payante "jardins d'éveil", ouvrant la petite enfance à la concurrence... Dans la qualité du premier accueil qu'une société fait à tous ses enfants, sa cohésion déjà est en jeu. ●

publiques ! Quel gâchis et quel déni de démocratie ! Le Parti Communiste et le Front de Gauche appelleront donc la population d'Oullins à participer à des réunions publiques afin d'élaborer une autre solution citoyenne, économique et environnementale. Le développement urbain ne peut et ne doit se faire sans les citoyens ! ●

grands trusts de l'énergie et de l'immobilier s'envolent. Face à cela, il faudrait construire des logements bien isolés en grand nombre et bon marché, et surtout ne pas laisser cela aux mains des profiteurs. Pour bétonner, le maire s'y entend. Mais ce qui sort de terre s'adresse surtout à ceux qui n'ont pas de difficultés ●

élu Europe-Ecologie Les Verts et apparentés



Michel RONZY

élu communiste



Jasmine CASTEL

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

La gauche contre les baisses d'impôts

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



Catherine FLEITH Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD



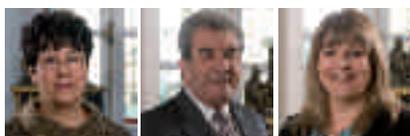
Clotilde POUZERGUE Faten MAZIGH Michel TERROT



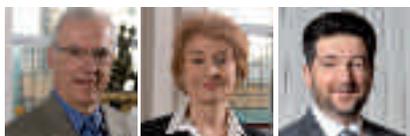
Marcelle GIMENEZ Marc FILIU Patrick LE GALL



Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA Philippe SOUCHON



Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL Nadine CORELLA



Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN Jean-Pierre SCAPPATICCI



Clément DELORME Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER Franck COTTET

Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le mois dernier, conformément à nos engagements et pour une huitième année consécutive, notre majorité a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Cette décision est motivée par le respect de la parole donnée, confortée par la volonté de ne pas ajouter "de la crise à la crise" en accroissant la pression fiscale et rendue possible par la bonne gestion de nos finances qui nous vaut d'être classés en tête des communes les mieux gérées de l'agglomération. L'opposition de gauche s'est abstenue de voter cette non-augmentation d'impôts... dont acte !

À l'occasion de ce même Conseil, nous avons mis au vote deux nouvelles mesures d'aide fiscale fortes. Ces deux décisions consistent, d'une part, à instituer un abattement à la base supplémentaire de 10 % à la valeur locative de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées et, d'autre part, à mettre en œuvre, pour les logements achevés avant 2008, une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui ont fait l'objet de la part du propriétaire de travaux importants en vue de les rendre plus économes en énergie. Cette exonération est de 50 % de la taxe foncière pendant cinq années, à condition que les travaux s'élèvent à plus de 10 000 € sur une année ou 15 000 € sur trois années. Sont concernés, entre autres, les matériaux d'isolation thermique, les chaudières à condensation, les équipements de production utilisant une énergie renouvelable, les pompes à chaleur, les récupérateurs d'eaux pluviales...

Ces décisions font partie des engagements pris dans le cadre de notre Agenda 21. Leur but : développer une offre immobilière adaptée aux modes de vie de chacun, qui soit respectueuse de l'environnement et vecteur de mixité sociale tout en permettant d'accroître l'attractivité de notre commune.

Grâce à cet effort fiscal consenti par la commune et rendu possible par une gestion saine et équilibrée de nos comptes publics, chacun y trouve son compte : les propriétaires peuvent engager des travaux de rénovation et d'amélioration qu'ils n'auraient pas lancés sans cette aide, les locataires voient leurs charges énergétiques baisser, la Ville améliore la qualité de son parc de logements et devient toujours plus attrayante, les émissions de gaz à effet de serre diminuent. Un cercle vertueux se met en place. Tout le monde y gagne !

Alors pourquoi l'opposition de gauche, pourtant toujours prompte à dénoncer le mal-logement et la précarité énergétique (sans jamais faire de proposition concrète) s'est-elle abstenue sur cette délibération ? Pourquoi les socialistes, communistes, élus de Lutte Ouvrière et même les Verts n'ont-ils pas souhaité s'engager en faveur de l'aide à l'amélioration de l'habitat et du développement durable ? S'ils ne votent pas le budget de la Ville pour des raisons idéologiques, qu'ils profitent au moins des occasions qui leur sont offertes de faire un geste positif pour améliorer le quotidien des Oullinois, notamment quand les avantages fiscaux que nous proposons s'adressent aux plus démunis !

Car le nœud du problème est bien là, dans cette attitude d'un autre âge qui fait passer l'idéologie avant le bien commun, le dogme avant l'intérêt général ! En cette période de crise où les Oullinois, à l'image de tous les Français, ont besoin d'être soutenus, nos élus de gauche ne voient pas plus loin que le bout de leur doctrine et refusent de voter une délibération de notre majorité, fut-elle en accord avec leurs principes. Une schizophrénie politique perdant-perdant pour tout le monde. Un concert de mauvaise foi et des propos ahurissants dans la bouche d'élus qui tentent de se justifier comme ils peuvent, n'hésitant pas à qualifier ces mesures sociales et environnementales de non "urgentes" ou pas "nécessaires" !

Quand la situation l'exige et que les mesures sont bonnes et cohérentes, celles-ci ne sont plus "de gauche" ou "de droite" et le devoir d'un responsable politique est de les appuyer au nom de l'intérêt de ses administrés. Nous en voulons pour preuve le Plan énergie climat adopté le 13 février dernier au Grand Lyon à l'unanimité, un plan proposé par une majorité de gauche et voté par l'opposition de droite – emmenée par François-Noël Buffet – pour réduire les émissions nocives dans l'agglomération et aider les propriétaires à réhabiliter leurs logements par un système de subventions.

Dans le contexte social et économique compliqué que nous traversons, mettons la réalité, la responsabilité et l'humain au cœur du débat et gardons-nous de mépriser l'intelligence de celles et ceux qui nous font confiance. Ils méritent d'être traités autrement que comme des "électeurs" ●

EN VILLE

Du 9 au 11 mars

Exposition au salon
voir page 15

10 mars · 20h30

Concert de Printemps
de l'EHO

salle des fêtes

25 mars · 17h

Concert du Choeur Prélude
Église de Saint-Genis-Laval

29 mars · 20h

Soirée lyrique
ALAEQ, parc Chabrières

31 mars · 19h45

Concert hommage
aux années 80
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

LA MÉMO

6 mars · 19h30

Textes à dire "Tics et tocs"

7 mars · 17h

Mercredi du conte

Du 7 au 10 mars

Exposition sur la guerre
d'Algérie (FNACA)

13 mars · 19h30

Cabaret poétique : "Comment
ça va sur la terre ?"

17 mars · 15h

Samedi des tout-petits

THÉÂTRE

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

2 mars · 19h

Super Hamlet

9 mars · 20h

On+Off (biennale Musiques
en scène)

13 mars · 19h

Débat Consonances : "Histoire
de l'ordinaire : ce qui fait que la
vie vaut la peine d'être vécue"

14 mars · 14h30

Atelier parents-enfants
Bac à Traille

14 et 15 mars · 20h

Espèces d'espaces (biennale
Musiques en scène)

CINÉMA

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

Du 3 au 4 mars

J. Edgar (vo)
sam 20h30 / dim 17h

Félins (dès 6 ans)

sam 17h30 / dim 15h

Du 10 au 11 mars

La colline aux coquelicots
sam 17h30 / dim 15h

Café de Flore

sam 20h30 / dim 17h

Du 17 au 18 mars

Zarafa (dès 6 ans)
sam 17h30 / dim 15h

Et si on vivait tous ensemble

sam 20h30 / dim 17h

Du 24 au 25 mars

Sherlock Holmes - Jeu d'Ombres
sam 17h30 / dim 15h

L'amour dure trois ans

sam 20h30 / dim 17h15

MJC

Plus d'infos sur
www.mjc-oullins.com

12 mars · 20h30

Elysian Fields + Fago.Sepia

23 mars · 18h30

Nuit du slam

24 mars · 20h30

The Chap + Happy Church

22 mars · 19h

Réunion de quartier centre-
ville

24 mars · 10h30

Visite en marchant du quartier
Malletière/Jean Macé

29 mars · 19h

Réunion de quartier Malle-
tière/Jean Macé

SPORT

3 et 4 mars · 9h - 17h

Grand prix de badminton
de la Ville

Gymnases Maurice Herzog,
Montlouis et COSEC

24 mars

Gala de catch
Gymnase Maurice Herzog

24 mars · 13h - 23h

Tournoi FF OPEN JS (voir p. 15)
Gymnase Montlouis

25 mars · 10h - 13h

Championnat N2 de badminton
Gymnase Montlouis

SENIORS

3 mars · 14h

Belote coïncée (FNACA)
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

3 mars · 14h30

Concours de belote coïncée
(Oullins Seniors)
7 rue Pierre-Jospeh Martin

16 mars · 14h

Loto (Cercle du bel âge)
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

CITOYENNETÉ

3 mars · 10h30

Visite en marchant
de la Glacière

8 mars · 19h

Réunion de quartier
de la Glacière

17 mars · 10h30

Visite en marchant
du centre-ville

19 mars · 17h

50° anniversaire de la fin
de la guerre en Algérie
square du 19 mars

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr

Horaires d'ouverture au public

lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h

n° vert : 0800 013 477

n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République

tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)

39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue

tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts

le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes

le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur

2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)

les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites)

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil

tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)

tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS

Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchetterie de Pierre-Bénite

chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

Déchetterie de Francheville

Z.I. de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron

tél. 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h.

PERMANENCES

M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône

57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général

Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

3 mars · 8h30 - 12h30

Initiations aux premiers
secours

37 rue Raspail
Inscription obligatoire
CCAS : Tél. 04 72 39 73 13

6 mars · 20h

Réunion "assistants mater-
nels : mode d'emploi"
PPE Bussière, 60 rue du Buisset

7 et 8 mars

Bourse aux vêtements
(ACSO)
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

10 mars · 9h - 12h

Portes ouvertes de la cité
scolaire Chabrières
9 chemin des Chassagnes

10 mars

Boudin cuit à la chaudière
Mur Demo, bd Émile Zola

15 mars · 12h - 20h

Salon 100% services
100% différents
voir page 12



LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Marilyne GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

**PARTENAIRE OFFICIEL
DES JOURNÉES NATIONALES
DE L'AUDITION**

- Test auditif gratuit
- Essai sans engagement *
- conseil et suivi personnalisé
- protection anti-bruit / Casque TV

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

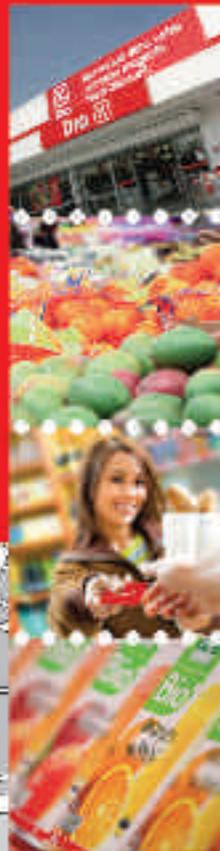
LUNDI À SAMEDI DE 8H45 À 19H45

143, BOULEVARD EMILE ZOLA
69600 OULLINS
04 78 51 35 74

Vous allez aimer le Hard Discount

- Des prix très Hard Discount
- Un magasin clair et agréable
- Plus de 100 fruits et légumes frais
- Des produits goûtés et approuvés par les consommateurs
- Des remises immédiates grâce à la Carte Club DIA

Du lundi
ou samedi
de 8h30 à 19h30
Le dimanche
de 9h à 12h30



OUVERTURE À OULLINS
192, GRANDE RUE

